

lieu d'une ogive nucléaire; le ministre me répondit à cette occasion sur le ton de Jupiter assis au sommet de l'Olympe. Dans son exorde il prétendit ne rien savoir, mais cela, évidemment, est un genre de réponse auquel le ministre nous a habitués. Ensuite, il a dit et nous en voulons pour preuve la page 509 du hansard:

Ce n'est pas un avion à toutes fins, capable de transporter un armement normal, et le type acheté par le gouvernement a été conçu de telle sorte qu'il est à peu près inutile si on ne lui donne le rôle que l'ancien gouvernement s'était engagé à lui donner, et les modifications qu'il faudrait y apporter pour lui donner un autre emploi sont si considérables et l'efficacité qu'il aurait en de telles circonstances serait si faible qu'aucun conseiller militaire ne recommanderait à aucun gouvernement de le modifier, je vous l'assure.

Nous entendons dire maintenant, par une source bien informée, que le gouvernement va donner aux réactés à basse altitude un rôle de bombardiers non nucléaires; il faudra donc modifier les appareils de façon qu'ils puissent être munis d'armes non nucléaires. Nous avons constaté, nous constatons encore, une confusion totale au sein du ministère de la Défense nationale; comme d'autres ministères que j'ai nommés, la Défense crée la confusion dans les esprits du public, et contribue à rabaisser le prestige de notre gouvernement. Trois fois 60 jours de décision, plus 10 jours encore, et cela a suffi au gouvernement pour faire croire aux Canadiens et aux peuples étrangers qu'il est le gouvernement le plus inefficace que le Canada ait eu depuis la Confédération.

La dernière déclaration du ministre au sujet du programme de construction de frégates a porté un coup d'assommoir à la Marine canadienne, dont les états de service en temps de guerre comme en temps de paix ont toujours été remarquables. Et pourtant, en portant ce coup à notre Marine, on n'a présenté aucune solution de rechange qui lui permettrait de poursuivre son travail. Aussi, tous les membres de la Marine canadienne pensent maintenant, et à bon droit, que le gouvernement actuel décline toute responsabilité à l'égard de leur service et qu'il a l'intention de le saborder. Tous ceux qui font partie de la Marine savent bien que les navires actuels seront bientôt déclassés et qu'il faudrait en construire de nouveaux. J'espère que la plupart des députés comprendront qu'un programme de chantiers navals ne saurait être parachevé en un an, ni même en deux ans. C'est un travail de longue haleine qui s'échelonne sur plusieurs années et il faudrait s'y mettre dès maintenant, avant que les navires actuels soient mis hors d'usage. La Marine canadienne, qui fait l'orgueil du Canada, est mise en pièces par le ministre de la Défense nationale qui, conformément au programme

[L'hon. M. Churchill.]

établi par le premier ministre et par le gouvernement, cherche à réduire l'efficacité de nos armes.

Il sera difficile de juger des effets du coup qu'on vient de porter au moral de la Marine. Le moral est un facteur de première importance et tous ceux qui ont eu quelque expérience dans l'une ou l'autre des trois armes le savent. Du moment que le moral est bon, on peut quelquefois s'en tirer avec un équipement qui n'est pas de premier ordre, mais dès que le moral est atteint, toute la structure s'en trouve ébranlée. Le ministre, parlant, il va sans dire, avec l'approbation du premier ministre, a très mal agi, à mon sens, lorsqu'il a annoncé l'autre jour l'annulation du programme, sans même avoir consulté le comité de la défense, sans même lui avoir demandé son avis. Une déclaration préliminaire a paru dans les journaux, puis une déclaration a été faite à la Chambre pour répondre à nos exigences quant à l'autorité parlementaire. Nous avons discuté ces choses pendant plusieurs heures au comité de la défense, et voilà qu'on nous traite par-dessous la jambe. Quelle perte de temps! Nous discutons de l'opportunité de consacrer nos fonds à une chose, et voilà que le ministre décide autre chose. Il vaudrait aussi bien dissoudre le comité. Quand j'ai demandé au ministre s'il voulait des conseils sur le programme de construction de frégates, il a répondu que ce n'était pas nécessaire.

Dans quel but le comité se réunit-il? C'est sûrement déroger aux fonctions parlementaires que de nous refuser le droit de décider de ces questions. Et pourtant, c'est pour cette fin que le comité a été établi. Le premier ministre a fait nombre de déclarations portant que le comité devait aider à résoudre ce grand problème auquel le Canada est en butte, savoir quelle doit être notre politique en matière de défense. Nous voulons faire notre part. Nous avons participé à un grand nombre de réunions. Et voilà que le ministre de la Défense nationale refuse notre aide.

Je n'ai pas l'intention d'exposer en détail les travaux du comité, mais au cours de ses délibérations, il a pu au moins se renseigner au sujet du programme Arrow, ce qui nous a amplement dédommagé des longues heures de séance. Nous savons maintenant sans l'ombre d'un doute qu'en 1957, le gouvernement était disposé et décidé à abandonner le programme Arrow, mais qu'en raison des élections, il avait remis à plus tard l'adoption d'une mesure en ce sens.

Le très hon. M. Diefenbaker: Et faussé complètement la situation.

L'hon. M. Churchill: Lorsque nous avons cherché à résoudre ce problème, nous avons été accusés de saboter le programme de défense, de vouloir anéantir l'Aviation royale